JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),	
Nom et prénom du parents/des parents, ou responsable.s de l'e	
certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre enfant/de mes enfants :	mon domicile et le lieu d'accueil de mon
Nom.s :	
Prénom.s :	
Date.s de naissance :	
Moyen de déplacement :	
Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant : Ecole Le Petit Prince, 18-22 rue des Ecoles Saint Martin des Besaces, 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE	RÉPUBLIQUE École Le Petit Prince Saint Martin des Besaces Liberté Égalité Fraternité

Fait à : Saint Martin des Besaces

Le : 16 janvier 2021